

REEMPLACER UNE CHAUDIÈRE

Le principe :

Remplacer la chaudière par un nouveau modèle plus performant.

Mise en œuvre :

Ces travaux, spécifiques, sont confiés à une entreprise spécialisée.



Il témoigne

« Une restitution d'énergie supérieure à la consommation ! »

« Notre consommation annuelle d'énergie se situe en moyenne aux alentours de 500 MWh pour un coût de 45 000 €. Nous avons réalisé une campagne de pré-diagnostics énergétiques en 2009, avec le SICECO sur 7 bâtiments, afin de programmer des travaux de rénovation nous permettant d'économiser sur notre facture d'énergie.

La chaudière de la mairie ne fonctionnant plus, son remplacement constituait une des sources d'économies. Nous l'avons donc remplacée par une chaudière gaz à condensation. Simple d'utilisation, elle consomme moins de combustibles et offre un très bon rendement : elle restitue plus d'énergie qu'elle n'en consomme ! Notre facture s'en trouve donc diminuée. »

Henri Tudela,
Maire de Santenay, 858 habitants

CHIFFRES CLÉS

14 196 €



D'investissement

2 412 €



D'économies

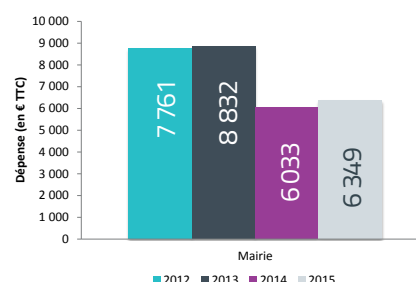
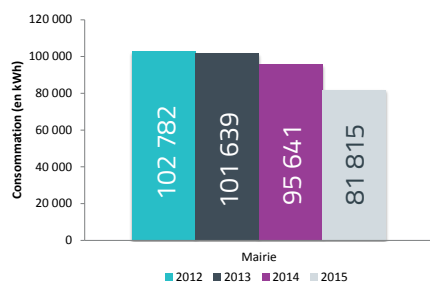
20 %

D'énergie consommée en moins



7 t

D'émissions de gaz à effet de serre évitées correspondant à 39 allers et retours Lille/Marseille



Le Conseil en Énergie Partagé est une mission proposée par le SICECO afin de permettre aux adhérents de maîtriser leur facture d'énergie et de mettre en place une véritable politique d'efficacité énergétique. Cette mission est soutenue financièrement par l'Union européenne, l'ADEME et la Région.

À votre tour de remplacer votre chaudière !
Contactez votre CEP

Marion Decrozant - 03 80 50 80 40
07 87 99 65 40 - mdecrozant@siceco.fr